



La Régie de l'Eau Bordeaux Métropole recrute **CHARGÉ D'EXPLOITATION** **ASSAINISSEMENT COLLECTIF H/F** **CDI À TEMPS PLEIN**

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE :

Aujourd'hui, les enjeux de l'eau sont essentiels et majeurs pour l'avenir et le développement de la Métropole de Bordeaux.

Bordeaux Métropole a donc souhaité que les services publics de l'eau soient gérés dans un objectif d'intérêt général pour une pleine maîtrise du service, sur le court comme sur le long terme.

Nous notons 3 grands enjeux majeurs :

- Une gestion durable de la ressource
- Une gestion publique de l'eau au cœur des politiques territoriales métropolitaines
- Une transparence et une maîtrise du prix de l'eau

Une entreprise publique a donc été créée en 2021, la « Régie de l'Eau Bordeaux Métropole » qui exploite depuis le 1^{er} janvier 2023 le service de l'eau potable et à compter du 1^{er} janvier 2026 le service de l'assainissement collectif.

MISSIONS PRINCIPALES :

Rattaché(e) au responsable de service, vous assurerez, pour un territoire donné de la Métropole, l'instruction des demandes de toutes natures liées à l'exploitation des services publics de l'assainissement émanant des usagers et des partenaires (communes, pôles territoriaux, concessionnaires réseaux, aménageurs, etc.) : plaintes inondations, expertises, accès au service, dérogations à l'obligation de raccordement, enquêtes conformité, etc.

Vous réaliserez des activités liées à la gestion patrimoniale du service assainissement et participerez au contrôle de la bonne exécution du contrat de délégation des services publics de l'assainissement.

Descriptif des missions :

- **Traiter pour le territoire les plaintes et demandes d'information :**
 - Traitement des plaintes (inondations, odeurs, bruits)
 - Commande et analyse des enquêtes (conformité, inondations, branchements) auprès du délégataire
 - Établissement des demandes d'études et de travaux
 - Participation aux expertises lors des sinistres potentiellement liés à la gestion de l'assainissement
 - Participation aux référés préventifs en collaboration avec le délégataire
 - Instruction des demandes de dérogation ou de prolongation à l'obligation de raccordement des eaux usées
 - Mise en œuvre des moyens nécessaires à l'entretien du patrimoine non-affermé (entretien de parcelles, organisation des travaux préalables à la remise en gestion au délégataire)
 - Acquisition d'une connaissance précise des ouvrages du territoire et de leur fonctionnement afin d'informer les échanges avec le délégataire et de contribuer aux réflexions du maître d'ouvrage sur les besoins d'évolution
- **Mettre à jour le patrimoine assainissement :**
 - Instruction de l'intégration des réseaux et ouvrages dans le domaine public (en particulier procédure patrimoine références 32, 33, 36, 37)
 - Instruction de la désaffectation des réseaux et ouvrages du domaine public (procédure patrimoine 34)
 - Validation des mises à jour du SIG réalisées par le délégataire
 - Contrôle des travaux réalisés par le délégataire
- **Contrôler le contrat d'assainissement :**
 - Analyser les rapports périodiques d'exploitation et suivre l'évolution des différents indicateurs associés - Suivre les indicateurs et les livrables contractuels
 - Contrôler le fonctionnement et l'entretien des ouvrages délégués (stations d'épuration, stations de pompage, bassins de retenue)
 - Application et faire appliquer les procédures entre Bordeaux Métropole et son délégataire (patrimoine, usagers)
 - Apport d'un regard critique sur les diagnostics des points noirs du réseau portés par le délégataire
 - Assurance que les moyens mis en œuvre par le délégataire et le maître d'ouvrage sont appropriés aux dysfonctionnements et enjeux du territoire
 - Participation au retour d'expérience sur la vie du contrat, ses limites ou zones de flou éventuelles et les positions contractuelles du délégataire
- **Participer à l'échange de pratiques avec les techniciens des autres territoires :**
 - Coordination entre les référents de territoire les procédures patrimoine 32, 33 et 34 et les retours d'expérience sur les sujets communs

PROFIL RECHERCHÉ :

Vous êtes issu(e) d'une formation Bac+2 en Génie Civil, hydraulique et environnement.

Vous avez des connaissances en environnement juridique (Code de l'Environnement, Code de la Santé Publique, Urbanisme, CGCT) mais également en commande publique (maîtrise des procédures de passation des marchés publics).

Vous êtes connu(e) pour votre organisation stratégique, votre esprit d'analyse, votre rigueur, votre relationnel, et votre adaptabilité.

CONDITIONS ET AVANTAGES :

Vous travaillez au sein du Site Mériadeck dans un premier temps, puis début 2023 sur le Site Paulin – Bordeaux.

Vous bénéficierez du statut Technicien Supérieur – Agent de Maîtrise.

Vous serez également mis à la disposition de Bordeaux Métropole.

Vous travaillerez en temps plein : 38 heures par semaine + RTT

Rémunération (fixe + variable) selon profil.

Participation aux transports en commun.

Ticket restaurant

POURQUOI NOUS REJOINDRE :

Rejoindre notre équipe, c'est s'épanouir à travers un métier qui a du sens, c'est écrire ensemble l'avenir de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole et ainsi contribuer à la mise en place d'une entreprise **performante, humaine, exemplaire, innovante.**

Merci d'envoyer votre CV et votre lettre de motivation à :

recrutement@leaubordeauxmetropole.fr